



Gil Thomas dans son home studio, où il a enregistré, seul, un album intitulé «Prémices». DAVID MARCHON

BEVAIX Lauréat en 2011 de «Mon village a du talent», Gil Thomas fait le point. «J'ai peur de déranger les gens»

NICOLAS HEINIGER

«Ce qu'il faut, dans ce métier, c'est d'abord avoir confiance en soi, avoir le culot de se mettre en avant. Moi, j'ai beaucoup de peine à le faire, car j'ai peur de déranger les gens.» Le moins que l'on puisse dire de Gil Thomas, c'est qu'il n'a pas pris la grosse tête. En août 2011, lors de la première édition de «Mon village a du talent», sur la RTS, le Bevaisan de 27 ans avait pourtant été sacré meilleur chanteur pour son interprétation de «SOS d'un terrien en détresse» de Daniel Balavoine.

Mais ce titre n'a que très modérément boosté la carrière du jeune homme. «Ça m'a apporté une image de base médiatique. Tout le monde se souvient que je chante, sauf les professionnels», rigole l'auteur-compositeur.

Perfectionniste jusqu'à l'obsession, le Bevaisan n'est pourtant pas resté inactif. Après sa victoire, il a enregistré un album de dix titres (dont six de sa composition), seul dans son home studio. Pour l'instant, les 200 exemplaires du disque, intitulé «Prémi-

ces», n'ont pas tous trouvé preneurs. Sa musique s'est un peu mieux vendue sur internet, indique Gil Thomas, même s'il ne connaît pas les chiffres précis. Un accord de distribution avec Manor devrait bientôt se concrétiser et permettre de diffuser l'opus à plus grande échelle.

«J'ai proposé aux jurés de 'X Factor' de chanter une de mes compositions. Ils m'ont dit: 'T'as pas autre chose?'»

GIL THOMAS CHANTEUR

Sur les conseils de la production de «Mon village a du talent», le jeune homme a également proposé sa candidature pour de grosses émissions françaises comme «Nouvelle Star», «The Voice» ou «X Factor». Pour cette dernière, il a même participé à un casting à Lyon. «Ça m'a pris cinq heures de temps,

à attendre dans le froid. Puis j'ai proposé aux jurés de chanter l'une de mes compositions. Ils m'ont dit: 'T'as pas autre chose?' Alors je leur ai chanté 'Les Champs-Élysées'. Et l'aventure s'est arrêtée là.

Aujourd'hui, le chanteur aux quatre octaves de tessiture vit chez ses parents, mais il envisage

de prendre un studio. Il gagne environ 2000 francs par mois, uniquement grâce à la musique. Il tire l'essentiel de ses revenus de son activité de pianiste d'atmosphère lors de soirées privées. «Je possède un vaste répertoire, que j'adapte en fonction du public.» Par contre, lors de ces soirées, «je ne chante jamais!», souli-

gne-t-il. Toujours par peur de déranger l'auditoire, qui n'est pas forcément venu pour l'écouter. Depuis quelques mois, Gil Thomas s'est également entouré d'un «coach» et de musiciens. «Ça m'a libéré, je peux davantage me concentrer sur ma voix.» Il a donné un premier concert à l'hôtel DuPeyrou, à Neuchâtel, en septembre. «Un pied d'enfer!» Il en prépare deux autres au théâtre du Plan-Jacot, à Bevaix.

Même si «Mon village a du talent» n'a pas bouleversé son existence, il garde de l'émission «un excellent souvenir. Les candidats étaient désintéressés et vraiment passionnés par leur village», note celui qui affirme connaître, au moins de vue, 2000 des 3800 habitants de Bevaix. «Cette année, pour la deuxième édition, j'ai l'impression que les participants connaissaient moins bien leur village et qu'ils étaient davantage intéressés par le titre.»

INFO+

Gil Thomas en concert: Bevaix, théâtre du Plan-Jacot, vendredi 23 et samedi 24 novembre à 20h30. Réservations au 032 846 15 75.

CORTAILLOD Le peintre, bijoutier et sculpteur est décédé à l'âge de 78 ans.

Noël Devaud, artiste indépendant

Certains musiciens ont l'oreille absolue. Le peintre, bijoutier et sculpteur de Cortaillod Noël Devaud, qui vient de décéder à l'âge de 78 ans, avait, lui, le regard absolu: il lisait n'importe quelle œuvre d'art, fresque de Lascaux ou peinture contemporaine, avec une clairvoyance qui le rendait à la fois passionné et disert. Lui-même disposait d'un talent naturel remarqué dès son enfance. Et d'une grande exigence personnelle: confiant dans sa démarche et son travail, il ne cherchait pas les feux des projecteurs.

A bien des égards, Noël Devaud s'est construit sur l'effervescence sociale, politique et



Noël Devaud en 2009. SP

artistique de La Chaux-de-Fonds, sa ville natale. Quelques fortes figures, comme Léon Perrin, y ont marqué sa jeunesse.

De passion littéraire ou politique, de rigueur, de spiritualité.

Entré à l'École d'art de La Chaux-de-Fonds à 16 ans grâce à Claude Loewer, Noël Devaud n'y resta que deux ans, viré qu'il fut par un directeur qui ne supportait apparemment guère le côté anarchiste de son élève. Mais il trouva un vrai maître en la personne du peintre Georges Dessoulavy, qui l'appela pour l'aider à réaliser les fresques de la gare de la Métropole horlogère.

Après un premier mariage et quelques années à Territet (VD), Noël Devaud se rendit à Bâle et commença à exposer à la galerie Numaga.

En 1963, il se remaria, revint dans le canton de Neuchâtel, se rapprocha encore de la galerie Numaga, puis s'en sépara par besoin d'indépendance. Peu soucieux de s'intégrer dans le commerce de l'art, qu'il assimilait à un lavage d'argent, l'artiste, installé depuis 1972 à Cortaillod, réalisa notamment la pomme mordue en marbre blanc de l'Alimentarium de Vevey et plusieurs retables, qui tous évoquent l'au-delà, la création, la confrontation de la lumière et des ténèbres. La maladie ne lui a pas permis de réaliser son dernier rêve: une transposition picturale des «Lieder» de Richard Strauss. **◉ JMP**

LA NEUVEVILLE

Deux ans ferme pour vols

En condamnant deux Lituanais à deux ans de prison ferme, la peine requise par le procureur, pour avoir commis ou tenté de commettre des vols dans des bateaux à La Neuveville (BE) et Grandson (VD), le Tribunal régional de Moutier (BE) a lancé un signal très clair hier: les touristes mal intentionnés ne sont pas les bienvenus. «Si un jour l'idée vous venait de refaire un «voyage d'affaires», il vous faudra éviter la Suisse. C'est un pays dangereux pour vous!», a d'ailleurs prévenu le président Jean Mario Gfeller.

Markus* et Lukas* se sont retrouvés devant lui, parce qu'ils étaient accusés d'avoir perpétré, en février dernier, quinze vols ou tentatives de vol dans des bateaux à La Neuveville et six à Grandson.

Leur butin? Non seulement des objets courants comme un appareil photo, un autoradio ou une canne à pêche, mais aussi et surtout du matériel très spécialisé comme un volant en bois, une multitude de leviers de commande, un tableau de commande et même un moteur!

Au total, les deux compères ont subtilisé pour 28 000 francs de matériel et causé des dommages aux bâches de protection des embarcations pour 23 000 francs.

Markus et Lukas ne se sont pas fait pincer en flagrant délit. C'est

lors d'un contrôle effectué par des douaniers au Col-des-Roches le 10 février, à 5 heures du matin, que les soupçons ont commencé de peser sur eux. Dans leur voiture, ils transportaient un sac rempli de matériel de navigation suspect.

Scénario peu convaincant

Les Lituanais ont pu poursuivre leur route. Sans les objets toutefois qui ont été conservés par les douaniers. Ce n'est que plus tard, lorsque les compères se sont représentés au poste pour récupérer le matériel, qu'ils ont été arrêtés.

L'enquête avait entre-temps permis d'établir que ce matériel provenait de bateaux volés à La Neuveville, certainement dans la nuit du 9 au 10 février. Mais Markus et Lukas ont alors produit un scénario digne d'un film. Ils ne faisaient que transporter ce matériel vers Le Havre à la demande d'un certain Igor. Ils ignoraient d'ailleurs sa nature exacte et sa provenance.

Leurs explications n'ont pas convaincu le juge. Les antécédents lituanais des deux hommes (vol pour Markus; vol, hooliganisme et meurtre pour Lukas) n'ont pas plaidé en leur faveur. **◉ MBA**

* Prénoms d'emprunt



Quinze bateaux ont été visités à La Neuveville. ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

BEVAIX

L'atelier forestier échappe au renvoi

L'atelier forestier sera construit à la pépinière de Bevaix (notre édition de samedi). Le Conseil général a voté lundi soir par 17 voix contre six le crédit de 450 000 francs pour le réaliser.

La gauche bevaisanne a proposé un renvoi de la demande. Cette proposition a été refusée de justesse. Treize voix pour, treize voix contre... Le président du Conseil général Cédric Weber (Entente) a fait pencher la balance du côté du non, soutenant le projet porté par le conseiller communal Cédric Maire, membre du même parti.

Thierry Rothen, président du PS bevaisan, juge «regrettable de ne pas avoir trouvé d'accord avec Boudry et Cortaillod. On aurait voulu se remettre à une table pour discuter des deux projets.»

Le crédit de 200 000 francs pour organiser un concours d'architecture afin de remplacer la grande salle a été accepté à l'unanimité. Un amendement des Verts afin d'étudier la possibilité d'une rénovation a été refusé par douze voix contre sept. **◉ BWE**

CPLN

Délégation chinoise en visite à Neuchâtel

L'École des arts et métiers (EAM) du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) a accueilli à Neuchâtel une délégation des responsables du Musée national chinois du thé. Cette visite s'est inscrite dans le cadre d'un partenariat entre des vigneronnes suisses et des producteurs de thé chinois. Ce projet a été lancé par la HES-SO de Sierre. La délégation chinoise a visité le Laténium, l'EAM, le Musée d'ethnographie et le château d'Auvernier. **◉ COMM-RÉD**

G8

Les communes restent propriétaires

Les huit communes du Littoral qui devraient créer G8 SA pour gérer leur achat d'électricité en commun d'ici 2014 – Auvernier, Bôle, Boudry, Cornaux, Cortaillod, Le Landeron, Peseux et Saint-Blaise – (notre édition d'hier) resteront propriétaires de leur réseau. Elles transféreront leur portefeuille clients à la nouvelle société anonyme. **◉ BWE**